# Formule Sportive Et Règlement Particulier des Epreuves (RPE) Qualifications et Championnat « Régional » M13 féminin et M13 masculin



Commission Régionale Sportive (CRS)

Dernière mise à jour le, lundi 27 novembre 2023

Saison sportive: 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur du 06/01/2024

En cas de force majeure et sur décision de l'instance dirigeante de l'organisme concerné (FFvolley, Ligue), le présent règlement peut être modifié ou adapté, en cours de saison, par la Commission Sportive référente.

<u>Important</u>: la ligue d'Ile de France vous a fourni des Kakémonos concernant la violence dans le sport, vous êtes priés de les positionner dans vos salles, pour chaque match quand vous recevez.

#### Art 1. Généralité

Nom de l'épreuve	Qualifications Régionales / Championnat Régional
Catégorie	M13 Féminin et Masculin
Codes des divisions	QBF et QBM – EBF et EBM
Commission sportive référente	CRS île de France
Forme de jeu	4x4
Genre	Féminin / Masculin

#### Art. 2 Participation des GSA

Nombre d'équipes engagées en qualification	- M13 F : 53 équipes - M13 M : 50 équipes
Nombre d'équipes qualifiées en championnat	- M13 F : 28 équipes - M13 M : 28 équipes
Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	illimité

## Art. 3 Licences des joueurs (ses)

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs (ses)	Compétition Extension volley-Ball					
Option OPEN autorisée	Oui					
Regroupement de licenciés autorisé	Non					
Mixité autorisé	Non					
Type de licence mutation autorisée	Régionale - Nationale et Exceptionnelle					
Catégories autorisées						
M13	Oui					
M11	Oui					
M9 avec simple surclassement	Oui					

#### Art. 4 Licences des officiels

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour l' <b>entraineur</b> et les <b>entraineurs adjoints</b>	Encadrement « Extension Educateur Sportif »
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour le <b>médecin</b> , le <b>kinésithérapeute</b> , l' <b>ostéopathe</b> ou le <b>préparateur physique</b> (accompagnée des diplômes nécessaires)	Encadrement « Extension Soignant »
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour assurer les fonctions d' <b>Arbitre</b> (accompagnée des diplômes nécessaires)	Encadrement « Extension Arbitre »
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour assurer les fonctions de <b>Marqueur</b>	Encadrement « Extension Dirigeant » ou Encadrement « Extension Arbitre »
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour assurer les fonctions de <b>Responsable de salle (recommandé)</b>	Encadrement (Toute Extension)
Type de licence autorisée pour le <b>Référent Sanitaire COVID</b>	Encadrement ( hors Extension Pass Bénévole)

## Art. 5 Constitution des collectifs et des équipes

Dans l'équipe (joueurs (ses) inscrits (es) sur la feui	lle de match)
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (ées)	2
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (ées) « exceptionnelles »	1 (Voir Art 21C du RGLIGA : Règlement Général des Licences et des GSA))
Nombre maximum de joueurs (ses) option OPEN par match	Illimité (Voir Art 47 du RGLIGA : Règlement Général des Licences et des GSA))
Nombre maximum de joueurs (ses) « assimilés français » (AFR)	illimité
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) UE ou hors UE	illimité

#### Art. 6 Calendrier

Jour officiel des rencontres	Samedi
Plage d'implantation autorisée sans la nécessité d'un accord préalable du GSA adverse (Vert)	Samedi : 14h00 à 15h00 (selon la disponibilité des gymnases)
Plage d'implantation autorisée avec la nécessité d'un accord préalable du (es) GSA adverse (s) (Rouge)	Samedi :13h00 à13h30 Dimanche : 09h00 à 10h00
Dates des tours de qualification et du championnat Régional M13 F et M13 M :  Le tour 2 de qualification aura lieu le samedi 21 octobre, c'est le 1er week-end des vacances de la toussaint.	Les samedis: - 07 octobre 2023 – Tour 1 des qualifs - 21 octobre 2023 – Tour 2 des qualifs - 18 novembre 2023 – Journée 1 - 02 décembre 2023 – Journée 2 - 13 janvier 2024 – Journée 3 - 27 janvier 2024 – Journée 4 - 03 février 2024 – Journée 5 - 16 mars 2024 – Journée 6
- Finales « OR » : les 4 équipes de la ligue « OR » et les 8 équipes de la ligue « Argent » à l'issue de la dernière journée du championnat.	- Samedi 30 mars 2024
Les Finales « OR » auront lieu le week-end de Pâques.	- Dimanche 31 mars 2024
- Finales « ARGENT » : les 8 équipes de la ligue « BRONZE », les 8 équipes de la ligue « CUIVRE » à l'issue de la dernière journée du championnat ainsi que les champions interdépartementaux.	- Samedi 25 mai 2024 - Dimanche 09 juin 2024

Les demandes ayant pour effet de modifier l'heure d'implantation d'une rencontre dans la même demi-journée que l'implantation initiale, prévue au calendrier officiel ne sont pas soumises à l'accord du GSA adverse si :

le nouvel horaire est un des horaires VERT tel que défini dans le tableau ci-dessus.

Les demandes ayant pour effet de modifier l'implantation (la date ou l'heure d'une rencontre) prévue au calendrier officiel sont soumises à l'accord du GSA adverse dans les cas suivants :

Le nouvel horaire peut être un horaire ROUGE de la catégorie concernée. La proposition d'un horaire non réglementaire ne peut être acceptée par la CRS que dans les exceptionnels cas de force majeure.

#### Art. 7 Communication des résultats / Envoi de la feuille de match

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur
Saisie des résultats sur le site FFvolley pour les rencontres du samedi ou du dimanche	Avant dimanche 0h00 (minuit)
Mot de passe	VOLLEY

Le GSA recevant est dans l'obligation de tenir une feuille de match papier (de type Régionale « plateau » à télécharger sur le site de la LIFvolley : <u>CLIQUER ICI</u>

- Poules de 5 équipes : veuillez utiliser 2 feuilles de matchs pour l'inscription des équipes ainsi que les résultats.
- Poules de 6 équipes ou de 7 équipes : veuillez utiliser 2 feuilles de matchs pour l'inscription des équipes et 3 feuilles pour les scores des matchs.

La feuille de match électronique simplifiée (sans marqueur) ne pourra pas être utilisée

#### Pour la feuille de match papier :

De la scanner et l'insérer sur le site fédéral au plus tard le **dimanche 00H00** pour les rencontres du week-end et le lendemain de la journée de compétition pour les rencontres en semaine.

En cas de non-respect des délais prévus, une amende HORS DÉLAIS sera appliquée à l'encontre du GSA recevant (voir MAD 2023/2024).

#### Art. 8 Feuille de match

Le GSA recevant est dans l'obligation d'utiliser la <u>feuille de match papier</u> (de type Régionale « plateau » pour les tours de qualifications régionales et pour le championnat régional.

La feuille de match « papier » est remise par l'organisateur de la rencontre aux représentants des équipes adverses à leur arrivée.

Les joueurs (ses) seront inscrits (es) dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

#### Art. 8.1 Tenue de la feuille de match

Le GSA recevant est responsable de la tenue correcte de la feuille de match: si la feuille de match est illisible ou incomplète ou comporte des informations erronées, ou si la feuille de match n'est pas exploitable, une amende pourra être appliquée pour FEUILLE MAL REMPLIE (prévue au MAD 2023/2024).

#### Art. 9 Protocole des rencontres

Heure programmée de la rencontre	Н
Présence des arbitres (le cas échéant)	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence marqueur	Non concerné
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 15 minutes
Tirage au sort	H- 15 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Délai entre 2 rencontres du même tournoi (poules de 4, de 5 ou de 6)	5 à 10 minutes

#### Art. 10 Formule sportive

#### **4** M13 Féminin :

#### > Phase n°1 - Qualification:

- ❖ Tour 1 de qualification : le samedi 7 octobre 2023
  - 53 équipes réparties en 8 poules de 6 équipes et 1 poule de 5 équipes.
  - A l'issue du tour 1 de qualification :
    - Les équipes classées 1 ère, 2 ème, 3 ème et 4 ème de chaque poule (soit : 36 équipes) ainsi que les six (6) meilleures équipes classées 5 èmes des poules de 6 (Soit au total : 42 équipes) : seront qualifiées au tour 2 des qualifications.
    - L'équipe classée 5ème de la poule de 5, les deux (2) équipes les moins bien classées des 5èmes des poules de 6 ainsi que les équipes classées 6ème des poules de 6 (soit au total : 11 équipes) : seront éliminées des qualifications régionales, elles seront reversées au championnat interdépartemental.
- ❖ Tour 2 de qualification : le samedi 21 octobre 2023
  - 42 équipes réparties en 7 poules de 6 équipes.
  - A l'issue du tour 2 de qualification :
    - Les équipes classées 1ère, 2ème, 3ème et 4ème de chaque poule (soit : 28 équipes) : seront qualifiées en championnat régional. Elles seront classées de 1 à 28 selon les résultats obtenus à l'issue du tour 2.
    - Les équipes classées 5ème et 6ème de chaque poule (soit : 14 équipes) : seront éliminées des qualifications régionales, elles seront reversées au championnat interdépartemental.
- Phase n°2 Montante / Descendante: J1 à J6 (Dates : cf. article 6 calendrier)
  - La journée 1 sera organisée comme suit :
    - Ligue OR : elle sera composée des équipes classées de 1 à 4 au classement général à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 1 poule de 4 équipes).
    - Ligue ARGENT : elle sera composée des équipes classées de 5 à 12 au classement général à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).
    - Ligue BRONZE : elle sera composée des équipes classées de 13 à 20 au classement général à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).
    - Ligue CUIVRE : elle sera composée des équipes classées de 21 à 28 au classement général à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).
  - A l'issue de la journée 1 :
    - Les équipes classées 1ères et 2èmes de la ligue OR se maintiennent à ce niveau.
    - Les équipes classées 3èmes et 4èmes de la ligue OR descendent en ligue ARGENT.
    - Les équipes classées 1ères de la ligue ARGENT montent en ligue OR.
    - Les équipes classées 2èmes et 3èmes de la ligue ARGENT se maintiennent à ce niveau.
    - Les équipes classées 4èmes de la lique ARGENT descendent en lique BRONZE.
    - Les équipes classées 1ères de la ligue BRONZE montent en ligue ARGENT.
    - Les équipes classées 2èmes et 3èmes de la ligue BRONZE se maintiennent à ce niveau.
    - Les équipes classées 4èmes de la lique BRONZE descendent en lique CUIVRE.
    - Les équipes classées 1ères de la lique CUIVRE montent en lique BRONZE.
    - Les équipes classées 2èmes, 3èmes et 4èmes de la ligue CUIVRE se maintiennent à ce niveau.
  - Les journées 2 à 6 se dérouleront de la même façon.

#### Phase n°3 – Finales Régionales :

#### ❖ Phase Finale « OR » :

A l'issue de la 6ème journée de la phase n°2, les 4 équipes de la ligue OR et les 8 équipes de la ligue ARGENT (soit : 12 équipes) y participeront comme suit :

- J1 le samedi 30 mars (après-midi) : 4 poules de 3 équipes.
- <u>J2 le dimanche 31 mars (journée)</u>: matchs éliminatoires et matchs de classement.

#### ❖ Phase Finale « ARGENT » :

A l'issue de la 6ème journée de la phase n°2, les 8 équipes de la ligue BRONZE, les 8 équipes de la ligue CUIVRE ainsi que les champions interdépartementaux y participeront comme suit :

- <u>J1 le samedi 25 mai (après-midi)</u>: les équipes seront réparties dans des poules de 3 ou de 4 équipes, réparties dans des différents gymnases. Les équipes classées 1 ère de chaque poule se qualifient pour la J2.
- J2 le dimanche 09 juin (journée): 2 poules de 3 équipes dans un seul endroit. La matinée : matchs de poules.
- L'après-midi : Matchs de classement.

Une cérémonie de clôture avec remise de récompenses sera organisée pour les deux niveaux.

#### <u>★ M13 Masculin</u>:

#### > Phase n°1 - Qualification:

- ❖ Tour 1 de qualification : le samedi 7 octobre 2023
  - 50 équipes réparties en 10 poules de 5 équipes.
  - A l'issue du tour 1 de qualification :
    - Les équipes classées 1ère, 2ème, 3ème et 4ème de chaque poule (soit : 40 équipes) ainsi que les deux (02) meilleures équipes classées 5èmes (Soit au total : 42 équipes) : seront au tour 2 des qualifications.
    - Les huit (8) équipes les moins bien classées des 5èmes : seront éliminées des qualifications régionales, elles seront reversées au championnat interdépartemental.

#### ❖ Tour 2 de qualification : le samedi 21 octobre 2023

- 42 équipes réparties en 7 poules de 6 équipes.
- A l'issue du tour 2 de qualification :
  - Les équipes classées 1ère, 2ème, 3ème et 4ème de chaque poule (soit : 28 équipes) : seront qualifiées en championnat régional. Elles seront classées de 1 à 28 selon les résultats obtenus à l'issue du tour 2.
  - Les équipes classées 5ème et 6ème de chaque poule (soit : 14 équipes) : seront éliminées des qualifications régionales, elles seront reversées au championnat interdépartemental.

#### ▶ Phase n°2 - Montante / Descendante: J1 à J6 (Dates : cf. article 6 - calendrier)

La journée 1 sera organisée comme suit :

- Ligue OR : elle sera composée des équipes classées de 1 à 4 à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 1 poule de 4 équipes).
- Ligue ARGENT : elle sera composée des équipes classées de 5 à 12 4 à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).
- Ligue BRONZE : elle sera composée des équipes classées de 13 à 20 à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).
- Ligue CUIVRE : elle sera composée des équipes classées de 21 à 28 à l'issue tu tour 2 des qualifications (soit : 2 poules de 4 équipes).

#### A l'issue de la journée 1 :

- Les équipes classées 1ères et 2èmes de la ligue OR se maintiennent à ce niveau.
- Les équipes classées 3èmes et 4èmes de la ligue OR descendent en ligue ARGENT.
- Les équipes classées 1ères de la ligue ARGENT montent en ligue OR.
- Les équipes classées 2èmes et 3èmes de la ligue ARGENT se maintiennent à ce niveau.
- Les équipes classées 4èmes de la ligue ARGENT descendent en ligue BRONZE.
- Les équipes classées 1ères de la ligue BRONZE montent en lique ARGENT.
- Les équipes classées 2èmes et 3èmes de la ligue BRONZE se maintiennent à ce niveau.
- Les équipes classées 4èmes de la ligue BRONZE descendent en ligue CUIVRE.
- Les équipes classées 1ères de la ligue CUIVRE montent en ligue BRONZE.
- Les équipes classées 2èmes, 3èmes et 4èmes de la ligue CUIVRE se maintiennent à ce niveau.

Les journées 2 à 6 se dérouleront de la même façon.

#### Phase n°3 – Finales Régionales :

#### Phase Finale « OR » :

A l'issue de la 6ème journée de la phase n°2, les 4 équipes de la ligue OR et les 8 équipes de la ligue ARGENT (soit : 12 équipes) y participeront comme suit :

- <u>J1 le samedi 30 mars (après-midi)</u>: 4 poules de 3 équipes.
- <u>J2 le dimanche 31 mars (journée)</u>: matchs éliminatoires et matchs de classement.

#### ❖ Phase Finale « ARGENT »:

A l'issue de la 6ème journée de la phase n°2, les 8 équipes de la ligue BRONZE, les 8 équipes de la ligue CUIVRE ainsi que les champions interdépartementaux y participeront comme suit :

- <u>J1 le samedi 25 mai (après-midi)</u>: les équipes seront réparties dans des poules de 3 ou de 4 équipes, réparties dans des différents gymnases. Les équipes classées 1 ère de chaque poule se qualifient pour la J2.
- J2 le dimanche 09 juin (journée): 2 poules de 3 équipes dans un seul endroit. La matinée : matchs de poules.
- L'après-midi : Matchs de classement.

Une cérémonie de clôture avec remise de récompenses sera organisée pour les deux niveaux.

#### Art. 11 Points et classement

Poules de <u>4 équipes</u>: l'épreuve aura lieu sous forme d'un tournoi à 4 équipes, les rencontres auront lieu en <u>2 sets secs de 25 points</u> (2 points d'écart).

Le classement s'effectuera selon les modalités suivantes :

Rencontre gagnée 2/0	2 points
Rencontre 1/1	1 point pour chaque équipe
Rencontre perdue 0/2	0 point
Rencontre perdue par pénalité	-1 point
Rencontre perdue par forfait	-2 points

En cas d'égalité de points, le classement prendra en compte :

- 1. Le nombre de victoires,
- 2. Le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus,
- 3. Le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.

Poules de <u>5 équipes ou de 6équipes</u>: l'épreuve aura lieu sous forme d'un tournoi à 5 ou à 6 équipes, les rencontres auront lieu <u>en un seul set de 25 points</u> (2 points d'écart) avec un changement de terrain dès qu'une équipe arrive à 13 points.

Le classement s'effectuera selon les modalités suivantes:

Rencontre gagnée 1/0	2 points
Rencontre perdue 0/1	0 point
Rencontre perdue par pénalité	-1 point
Rencontre perdue par forfait	-2 points

En cas d'égalité de points, le classement prendra en compte :

- 1. Le nombre de victoires,
- 2. Le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus,
- 3. Le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.
- 4. Le résultat de la rencontre directe.

#### Art. 12 Temps morts

- Temps morts techniques: <u>pas de temps morts techniques</u>.
- Les matchs joués en 2 sets secs de 25 points ou en un seul set de 25 points : <u>2 temps</u>
   <u>morts d'une minute</u> dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

#### Art. 13 Qualification des joueurs (ses) - Licence – Surclassement

#### Art 13.1 Qualification des joueurs (ses):

Il appartient au GSA de vérifier le type de qualification, les surclassements et la date d'homologation (DHO) avant toute participation de ses licenciés à une rencontre, le GSA endosse seul la responsabilité des inscriptions de participants sur la feuille de match.

L'enregistrement des équipes sur la feuille de match doit être fait par les représentants des équipes participantes (entraineur, dirigeant, accompagnateur licencié...) avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs (ses) seront inscrits (es) dans l'ordre croissant des numéros de maillot.

Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs (ses), elle sera déclarée forfait.

Cas particulier de plusieurs matchs se déroulant successivement sur une même implantation (Tournois de qualification, phases finales ou plateaux de jeu) : du point de vue de la qualification des joueurs (ses), **chaque match doit être considéré comme une entité à part**.

Un joueur absent de la feuille de transcription à un premier match peut très bien, s'il est normalement qualifié, participer au match suivant.

Les règles de qualifications des joueurs (ses) et celles des quantités de licence MUTATION s'appliquent indépendamment à chacun des matchs.

#### Art 13.2 - Licence:

Pour participer à une rencontre régionale, un(e) joueur (se) doit être titulaire d'une licence **COMPETITION VOLLEY BALL** (licence individuelle avec photo ou licences du collectif avec photo) et être régulièrement qualifié pour l'équipe du GSA disputant la (es) rencontre (s).

La personne qui ne peut présenter sa licence (licence collective avec photo ou licence individuelle avec photo) le jour de la rencontre doit :

- Justifier de son identité à l'aide d'une pièce officielle avec photographie comprenant le nom, le prénom, la date de naissance de la personne, ainsi que les caractéristiques et l'identité de l'autorité qui l'a produite (carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte vitale avec photo, licence N-1 (saison passée) avec photo, carte de bus, carte SNCF...).
- L'arbitre vérifie également les certificats médicaux et les surclassements obligatoires sauf si le joueur peut présenter les licences du collectif sans photo sur laquelle est mentionnée sa licence avec, si nécessaire, la mention relative au surclassement (format papier ou support numérique). Ce collectif sans photo devra être édité au plus tôt la veille de la rencontre. En l'absence de la validation administrative de la licence, celleci n'apparait pas sur le collectif.

Dans ce cas, le marqueur inscrira « P.I. » sur la feuille de match à l'emplacement prévu pour le numéro de licence.

#### L'INSCRIPTION SUR UNE FEUILLE DE MATCH VAUT PARTICIPATION.

#### **Art 13.3 Simple-Surclassement:**

Pour participer aux rencontres de catégories d'âge supérieures à la sienne et pour lesquelles un simple surclassement est nécessaire, un jeune joueur doit :

- ✓ Soit présenter sa licence sur laquelle figure la mention « Simple-Surclassement »,
- ✓ Soit présenter son certificat médical de type A avec la mention « simple-surclassement»,
- ✓ La liste des licenciés de son GSA (licence collective) sur laquelle figure la mention « Simple-Surclassement».

## Art. 14 Particularité des GSA ayant 2 équipes ou plus évoluant dans la même catégorie

# Art. 14.1 Particularité des GSA ayant 2 équipes ou plus évoluant en qualifications régionales dans la même catégorie

En ce qui concerne les GSA qui ont deux équipes engagées en qualifications régionales dans la même catégorie :

- Les joueurs (ses) qui participeront au tour 1 des qualifications régionales en équipe 1 ne pourront pas participer en équipe 2 ou en équipe 3 au tour 2.
- Les joueurs (ses) qui participeront au tour 1 des qualifications régionales en équipe 2 ou en équipe 3 ne pourront pas participer en équipe 1.

Tout (e) joueur (se) dérogeant à cette règle entrainera la perte de la (des) rencontre (s) par pénalité.

## Art. 14.2 Particularité des GSA ayant 2 équipes ou plus évoluant en championnat régional et / ou interdépartemental dans la même catégorie

En ce qui concerne les GSA qui ont plusieurs équipes engagées en championnat (régional et/ou interdépartemental) dans la même catégorie d'âge, le règlement suivant peut s'appliquer:

- Après chaque journée de championnat, un (e) seul (e) joueur (se) de l'équipe n°1 peut jouer la journée suivante avec l'équipe n°2 ou l'équipe n°3...etc.
- De même un (e) seul (e) joueur (se) de l'équipe n°2 peut jouer la journée suivante avec l'équipe n°1 ou l'équipe n°3...etc.

Cette possibilité est laissée à chaque journée de championnat pour n'importe quel (elle) joueur (se).

Toutefois, sur les 2 dernières journées du championnat cela ne sera pas autorisé: un championnat comportant 9 journées, la 7<sup>ème</sup> journée bloque les collectifs, pour un championnat à 8 journées c'est la 6<sup>ème</sup> journée qui boquera les collectifs...etc.

Tout (e) joueur (se) dérogeant à cette règle entrainera la perte de la (des) rencontre (s) par pénalité.

#### Art. 15 Arbitrage

En cas de compétition non encadrée par la CRA:

- Plateau à 3 équipes, à 5 équipes ou à 7 équipes : l'arbitrage est assuré par <u>l'équipe</u> qui ne joue pas, sauf accord entre les GSA participants à la rencontre.
- Plateau à 4 équipes ou à 6 équipes : l'arbitrage est assuré par <u>les équipes concernées</u> par la rencontre.

#### Art. 16 Ballon / Terrain

Type de ballon autorisé	Article 15 du RGES
GSA devant fournir les ballons	Recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition par terrain	8
Ramasseur de balle	Non
Nombre de ballon pour la rencontre	1
Dimension du terrain	7m X 14m
Hauteur du filet	M13F: 2m10 M13M: 2m10

#### Art. 17 Forfait

L'équipe forfait lors des tours de qualifications régionales, sera éliminée, elle sera reversée automatiquement en Championnat **Interdépartemental**. Elle pourra s'acquitter d'une amende - voir document des Montants des Amendes et Droits 2023/2024 (Décision de la CRS).

En cas de forfait d'une équipe, le GSA recevant est dans l'obligation de notifier le forfait sur la feuille de match et également lors de la saisie des résultats sur le site fédéral (2/F : 25/00 – 25/00 ou 1/F 25/00 selon la formule sportive).

En cas d'arrangement d'un match (mettre un score, inscrire les noms et prénoms des joueurs (ses) de l'équipe absente sur la FDM, signature à la place du capitaine et/ou de l'entraineur de l'équipe absente...etc.) le GSA organisateur est le 1er responsable, son équipe ainsi que l'équipe absente ou incomplète seront déclarées forfaits, elles pourront s'acquitter d'une amende financière prévue au MAD 2023/2024.

#### Art. 18 Règlement Sportif 4X4

Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

- installations et équipements,
- dimensions du terrain (Art 16 du RPE)

#### Participants:

- Ccomposition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.
- Rresponsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

#### Positions des joueurs et numérotation :

- la position 1 sera celle du joueur arrière,
- la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

**Positions relatives des joueurs entre eux :** au moment de la frappe du ballon au service : les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet), le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

#### Service:

- Serveur: le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,
- rotation au service: la rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...),
- services consécutifs: un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.
- **Remplacements des joueurs :** le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :
- le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2,
- un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

**Libéro :** il n'y a pas de libéro.

#### Jeu des joueurs :

- des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
- de l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

ANNEXE : Catégories d'âges – 2023/2024

				_		1111		_				- 1		<i></i>			. J / Z				
1983	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018		2		P-1
40 ans &+	22 ans &+ SEN(1)	21 ans	20 ans	19 ans	18 ans	17 ans	16 ans	15 ans	14 ans	13 ans	12 ans	11 ans	10 ans	9 ans	8ans	7 ans	6 ans		MASCULINS		2023/2024
+ MAST	+ SEN(	M21(3)	M21(2)	M21(1)	M18(3)	M18(2)	M18(1)	M15(2)	M15(1)	M13(2)	M13(1)	M11(2)	M11(1)	M9(2)	M9(1)	M7(2)	M7(1)		55		4
1	12	3)	2)	1)	3)	2)	1)	2)	1)	2)	1)	2)	1)	2)	_	(2)					>=2018
																		_	_	BABY/M7	118 2017
																Simple	Simp				2016
																Simple Surclassement	Simple Surclassement	_	_	M9	
																ement	ement				2015
														aut	aut	Simple Sur	Simple Sur	Terrain 5m. x 10m.	Filet		2014
														autorisé	autorisé	Simple Surclassement	Simple Surclassement	im. x 10n	Filet 1,95 m.	M11	2013
											_			nic nic	Sim						
												autorisé	autorisé	Simple Surclassement	Simple Surclassement		Interdiction	Terrain 7m. X 14m.	Filet 2,10 m.	M13	2012
												é	e.	sement	sement		Ö	X 14m.	D m.		2011
										Simple Su	Simple Su		麗		Inter			Terrain S	Filet		2010
										Simple Surclassement	Simple Surclassement		Interdiction		Interdiction			Terrain 9m. X 18m.	Filet 2,24 m.	M15	2009
								25	22												2008
								Simple Surclassement	Simple Surclassement		Interdiction							Terrain 9m. x 18m.	Filet 2,35 m.	M18	2007
								ssement	siement		ion .							x 18m.	5 m.		7 2006
								ndan	Nat &												6 2005
					311	3116	3116	Departement simple surclassement	Nat & Rég : Double Surclassement /		Interd	H						Terrain 9m. x 18m.	Filet 2	_	
					autorisé	autorisé	autorisé	DE SUITCHOSE	e Surclasser		Interdiction							m. x 18m	Filet 2,43 m.	M21	2004
								ment	/mer									_			2003
		autorisé	autorisé	autorisé	Simple Surclassement	Simple surclassement	Nat & Rig : Double Surclassement / Départ	Surclassement	Triple									Te		SENIORS	<=2002
		<u>86</u> .	işê.	SÉ.	ssement	uement	Double / Départ.	ement	no.		Interdiction							Terrain 9m. x 18m.	Filet 2,43 m.	ORS	102
								Interdiction			3							€ 18m.	m.	MASTERS	<=1983
-	F2	E.	F2	2	P.S	P.	E2		2	N	F2	2	2	2	2	2	2			25	3
1983	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018				

FFvolley - RECAPITULATIF CATEGORIES D'AGES et Surclassements permettant de jouer dans les épreuves des catégories ci-dessous pour la saison 2023/2024

1983																			MAST	40 ans &+	1983
2002																			SEN(1)	22 ans &+	2002
2003		autorisé																	M21(3)	21 ans	2003
2004		autorisé																	M21(2)	20 ans	2004
2005		autorisé																	M21(1)	19 ans	2005
2006		Simple Surclassement		autorisé															W18(3)	18 ans	2006
2007		Simple Surclassement		autorisé															M18(2)	17 ans	2007
2008		Simple Sundamenent		autorisé															W18(1)	16 ans	2008
2009	THE PERSON NAMED IN	Surcassement	nement.	anne adme	memoran aductional	tent	Simple Surclassement	Smi											M15(2)	15 ans	2009
2010	Inherdiction	Triple	ement/	ouble Surclas	Nat & Rég : Double Surclassement /	tient	Simple Surclassement	Smi											W15(1)	14 ans	2010
2011									Simple Surclassement	Simple									M13(2)	13 ans	2011
2012	tion	Interdiction		Interdiction	п		Interdiction		Simple Surclassement	Simple									M13(1)	12 ans	2012
2013											autorisé	yre							M11(2)	11 ans	2013
2014									Interdiction	Ē.	autorisé	nie nie							M11(1)	10 ans	2014
2015											Simple Surclassement	Simple Su	Sé.	autorisé					M9(2)	9 ans	2015
2016									Interdiction	Ī.	Simple Surclassement	Simple Su	8	asnotue					M9(1)	8 ans	2016
2017													ssement	snemessals and security	lassement	Simple Surdissement			M7(2)	7 ans	2017
2018											Interdiction	inten	ssement	snemestations aidmis	lassement	Simple Surdissement			M7(1)	6 ans	2018
	(18m.	Terrain 9m. X 18m	120	Terrain 9m. x 18m.	Terra	Sign .	Terrain 9m. x 18m	Ten	Terrain 9m. x 18m.	Terrak	Terrain 7m. x 14m.	Terrain )	x 10m.	Terrain 5m. x 10m.							
	24 m.	Filet 2,24 m.		Filet 2,24 m.	£		Filet 2,24 m.		Filet 2,10 m.	F.	Filet 2,10 m.	Filet	5 m.	Filet 1,95 m.						FEMININES	
	MASTERS	SENIORES		M21			M18		MIS		MI3		=	TTW	M9	_	/M7	BABY/M7			
	£861=>	<= 2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	>=2018		2023/2024	